

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT :

COLLEGE LA FORESTERIE

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2016-2017

Numéro de séance : 5

Date de convocation : lundi 20 mars 2017

Présidence de : Jean-Philippe MONTEIL

Quorum : 13

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 2

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
<i>I - Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 09/02/2017.</i>	Avis	3			
<i>II - Action Éducative</i>					
2-1 Règlement intérieur	Vote	3	38	Règlement Intérieur 2017-2018	1
2-2 Listes des fournitures scolaires 2017/2018	Vote	4	39	Fournitures scolaires 2017-2018	2
<i>III - Fonctionnement de l'établissement</i>					
3-1 Demande de fermeture du collège le 5 avril pour l'oral blanc du DNB	Vote	4	40		
3-2 Demande de fermeture du collège du 3 au 7 juillet.	Vote	5	41	Modification calendrier scolaire 2016-2017	7
3-3 Travaux d'été 2017	Extrait	5			
3-4 Pearltrees : convention	Avis	6		Devis	3
				Présentation Pearltrees	3bis
3-5 convention de prêt de la salle polyvalente à l'association « Les P'tits comédiens »	Vote	6	42	Convention de mise à disposition	4
<i>IV - Affaires budgétaires et financières</i>					
4-1 Compte financier 2016	Vote	7	43	Compte financier 2016	5
				Crédits fléchés 2016	5bis
				Rapport conjoint COFI 2016	5ter
4-2 Affectation des résultats 2016	Vote	7	44		
4-3 DBM pour vote n°1	Vote	7	45	DBM n°1 pour vote	6
<i>V - Questions diverses</i>					
		8			

Signatures

Le Président,  
Jean-Philippe MONTEIL



Le Secrétaire,  
Damien BRECHE



## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : jeudi 30 mars 2017

Qualité	Titulaires			Suppléants			Signature			
	Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P		A	E	
Administration	Chef d'établissement	MONTEIL Jean-Philippe	X							
	Adjoint	TOURRETTE Jean-Noël	X							
	Gestionnaire	JOURDAINE Delphine	X							
	CPE	DELAFOSSÉ Pauline	X							
Elus locaux	Conseil Départemental de la Sarthe	LEMONNIER Thierry	X							
		CANTIN Véronique			X					
	Commune de Bonnetable	GUILLOPE Rose-Marie			X					
Personnalité qualifiée		BUSSON Johnny	X							
<b>Total</b>	<b>8</b>									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BLANCHARD Franc	X							
		CHAPRON Madeleine	X							
		GREGOIRE Annabelle	X							
		LEPARC Franck	X							
		MOITIE Anthony	<del>X</del>		X		MARCHAND-DONZE Brigitte	X		
		STRUGA Benoit	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	EVARD Nadine			X					
		PASQUER Didier	X							
<b>Total</b>	<b>8</b>									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	BRECHE Damien	X							
		GIDROL Magdalena								
		BENENATI Gelsomina	<del>X</del>							
		LARDEUX Marie-Laure	X							
		DUMANS Mickael			X				X	
		CHESNEL Patrick	X							
	Elèves	MONTORI Lina	X							
		JACQUET Lilyan								
<b>Total</b>	<b>8</b>									

Personne membre du Conseil d'Administration à titre consultatif :

NOM-Prénom	Qualité	P	A	E	Signature
BIDAULT Alain	9 <sup>ème</sup> Vice-président de la communauté de commune Maine Saosnois			X	
BORDEAU Sylvie	Agent Comptable du Collège la Foresterie	X			

P : Présent  
A : Absent  
E : Excusé

## I. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'administration du 09/02/2017

### 1. Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 09/02/2017

#### 1.1. Approbation du Procès-Verbal

M. le Principal demande si un membre du Conseil d'Administration a des remarques sur le procès-verbal du Conseil d'Administration précédent.

1.2. Le Procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 février 2017 est donc approuvé à l'unanimité.

## II. Action Educatrice

### 1. Règlement intérieur

#### 1.1. Présentation du nouveau règlement intérieur

M. le Principal a présenté lors de la commission permanente du 21 mars 2017 le nouveau règlement intérieur du collège pour la rentrée 2017. L'idée principale est de rendre le texte plus lisible et facilement exploitable par les élèves, les parents et les personnels de l'établissement. Pour cela, le règlement intérieur a été rédigé sous la forme d'un tableau à deux colonnes, une pour les droits et l'autre pour les devoirs. Le plus souvent la mise en parallèle des deux est rendue possible.

Un long travail de consultation a eu lieu tout au long du mois de mars 2017 afin de construire avec l'ensemble de la communauté scolaire ce nouveau règlement intérieur :

- Deux réunions pour les personnels le 28/02 et 16/03
- Consultation du Conseil de la Vie Collégienne (CVC) le 14/03
- Réunion du CESC le 16/03
- Commission permanente du 21/03

Un allègement des textes sur certaines parties permet des compléments dans d'autres. De nouveaux droits et devoirs sont accordés aux élèves notamment sur l'utilisation des téléphones portables ou autres appareils numériques sur la cour pendant la pause méridienne entre 12h35 et 14h sous le préau.

Des compléments sur la sécurité aux abords de l'établissement, sur les autorisations de sorties, sur le numérique éducatif sont rajoutés.

Une définition de l'acte grave est rajoutée au texte du règlement intérieur afin de travailler éventuellement ces notions en heure de vie de classe et d'être le plus clair possible dans l'application des sanctions disciplinaires qui sont engagées par le chef d'établissement de manière obligatoire (L'élève auteur de violence verbale à l'égard d'un personnel ou qui commet un acte grave à l'égard d'un personnel ou d'un élève).

#### 1.2. Commentaires

Lisibilité du règlement intérieur améliorée, notamment pour les exploitations avec les élèves.

### 1.3. Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

### 1.4. Acte n° 38

## 2. listes de fournitures scolaires 2017/2018

### 2.1 Présentation des quatre listes de fournitures pour la rentrée 2017

Les listes de fournitures sont présentées. Quelques modifications ont été faites à la marge par les professeurs ces derniers jours.

Il sera demandé comme l'année dernière que les élèves achètent ou apportent leurs propres écouteurs audio afin de ne plus utiliser les écouteurs livrés avec les mallettes de baladodiffusion pour des raisons d'hygiène. Concernant la préconisation pour la clé USB, il est bien précisé qu'il faut une clé à double port USB : USB et USB-mini afin de pouvoir les connecter sur les tablettes tactiles du collège.

Les listes de fournitures du collège La Foresterie ont été établies à partir de la liste préconisée par le ministère de l'Education Nationale, dans la mesure du possible. L'association de parents d'élèves propose aux parents d'acheter un pack de fournitures, ce qui permet de réduire les coûts. Une liste de fournitures complémentaires des consommables pourra être modulée, à voir au sein de l'association. Ceci pour limiter le rachat de fournitures inutiles. L'an dernier plus de 260 élèves ont choisi cette formule. La distribution des fournitures par l'association se fera les vendredis 1<sup>er</sup> et samedi 2 septembre 2017.

### 2.2 Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

### 2.3 Acte n° 39

## III. Fonctionnement de l'établissement

### 1. Demande de fermeture du collège le mercredi 5 avril 2017

#### 1.1. Organisation de l'épreuve orale du DNB Blanc

1.2. M. le Principal propose au Conseil d'Administration de fermer le collège aux élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> le mercredi 5 avril au matin afin d'organiser dans les conditions de l'examen en juin l'épreuve orale blanche du DNB. Tous les professeurs sont convoqués à cette occasion. Les transports scolaires et la cantine sont assurés pour les élèves de 3<sup>ème</sup> désirant prendre leur repas ce jour-là. Les autres élèves auront une remise d'ordre sur la facturation du 3<sup>ème</sup> trimestre.

#### 1.3. Commentaires

Pas de remarque spécifique

#### 1.4. Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17          Contre : 0          Abstentions : 0          Blancs : 0          Nuls : 0

#### 1.5. Acte n° 40

### 2. Organisation de la fin de l'année scolaire

#### 2.1 Présentation du calendrier de la fin de l'année scolaire

M. le Principal présente le calendrier de la fin de l'année scolaire avec les contraintes des travaux de l'été, les formations, les corrections du DNB et les réunions pour la préparation de rentrée. Il est donc proposé au membre du CA de fermer le collège entre le lundi 3 et le vendredi 7 juillet aux élèves. Les Personnels seront présents et réaliseront leurs heures de travail avec des horaires adaptés.

M. le Principal propose de fermer le jeudi 29 et vendredi 30 juin pour la passation des épreuves écrites du DNB. Les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> seront en vacances le mercredi 28 juin 2017 à 12h35, et les 3<sup>ème</sup> le vendredi 30 juin après le brevet.

#### 2.2 Commentaires

Quelques commentaires sur les difficultés que pourraient rencontrer les élèves bénéficiaires de tiers temps en ce qui concerne l'organisation des transports lors des journées d'examen du 29 et 30 juin. 7 élèves sont concernés et seront prévenus rapidement de cette difficulté.

Pour ces journées de fermeture une remise d'ordre sera effectuée pour les élèves demi-pensionnaires.

#### 2.3 Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17          Contre : 0          Abstentions : 0          Blancs : 0          Nuls : 0

#### 2.4 Acte n° 41

### 3. Travaux 2017

#### 3.1 Présentation des travaux de l'été 2017

- M. le Principal présente les plans des travaux pour l'été 2017. Ces travaux concernent :
- le déplacement de la vie scolaire dans le bâtiment B
  - le déplacement des salles d'arts plastiques et d'éducation musicale dans le bâtiment E
  - création d'une nouvelle salle de classe dans le bâtiment A
  - création d'une nouvelle salle polyvalente dans le bâtiment B
  - Création de deux salles de classe au lieu de trois au deuxième étage du bâtiment B

Le collège va financer sur fonds propres la restructuration de la salle B27 (peintures, sols, éclairage). Les travaux seront faits par les agents du collège à partir des vacances de printemps.

La direction va travailler avec les professeurs pour le choix des mobiliers des nouvelles salles dès le mois d'avril pour préparer le CA du 20 juin prochain.



### 3.2 Commentaires

Pas d'augmentation notable des surfaces malgré l'accroissement des effectifs qui feront passer le collège à un effectif théorique de 550 élèves à la rentrée 2018. La solution alternative et temporaire reste pour le moment l'installation des classes préfabriquées.

## 4. Pearltrees

### 4.1 Présentation de l'application

M. le Principal présente l'application Pearltrees. Il s'agit d'une application en ligne hébergée à l'extérieur de l'établissement qui permet d'avoir un espace dédié à l'établissement, où professeurs et élèves pourront organiser l'ensemble de leurs ressources pédagogiques.

Une présentation a été faite en visio-conférence le 16 janvier dernier aux professeurs volontaires. Le devis présenté est de 1 544,40 € pour une durée d'un an. Une expérimentation sera pratiquée sur une classe ou deux d'ici fin juin. Si le test n'est pas concluant, la société Brocéliand SAS s'engage à rembourser la somme dépensée.

### 4.2 Commentaires

Cette orientation de plus en plus présente vers le numérique pose la question des quelques élèves qui n'auraient pas accès régulièrement au numérique chez eux. Le collège a réaffirmé la disponibilité des outils informatiques dans différents lieux (CDI, vie scolaire, salle de permanence). D'autre part l'impression des travaux des élèves est possible au collège à la demande des jeunes.

## 5. Convention de prêt de salle du collège

### 5.1 Présentation de la convention pour l'association « les p'tits comédiens »

L'association de théâtre pour enfants et adolescents « les p'tits comédiens » souhaite pouvoir utiliser la salle polyvalente pour faire les représentations de fin d'année. N'ayant pas eu de salle sur Bonnétable de disponible comme ils auraient souhaité, le collège est sollicité. Il s'agit de mettre à disposition le bâtiment E à titre gratuit pour un samedi au mois de mai ou juin 2017 et les mercredis pour répéter.

### 5.2 Commentaires

Pas de remarque spécifique

### 5.3 Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

### 5.4 Acte n ° 42

## IV. Budgétaire et Financier

### 1. Compte Financier 2016

#### 1.1 Présentation du compte financier 2016

Mme l'Agent Comptable présente le compte financier 2016 au Conseil d'Administration. Le compte financier consiste à faire le bilan des dépenses et des recettes, à valider l'utilisation des différentes subventions de l'état, de la collectivité de rattachement et de la commune.

#### 1.2 Commentaires / débat

Afin d'améliorer le cadre de vie des élèves des investissements sont régulièrement effectués

#### 1.3 Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16	Contre : 0	Abstentions : 0	Blancs : 0	Nuls : 0
-----------	------------	-----------------	------------	----------

#### 1.4 Acte n°43

### 2. Compte Financier 2016 – Affectation des résultats

#### 2.1 Présentation de la situation des réserves

Mme l'Agent Comptable présente la situation des réserves du service général et du service de restauration et d'hébergement.

- Réserves disponibles des services ALO – AP : situation au 31/12/2016 : **56 596,66 €**  
**Affectation aux réserves des services AP - ALO**
- Réserves disponible du service spécial SRH : situation au 31/12/2016 : **45 834,54 €**  
**Affectation aux réserves du service spécial SRH**

#### 2.2 Commentaires / débat

Au vue des réserves, la situation financière du collège est saine

#### 2.3 Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16	Contre : 0	Abstentions : 0	Blancs : 0	Nuls : 0
-----------	------------	-----------------	------------	----------

#### 2.4 Acte n°44

### 3. Décision Budgétaire Modificative n°1

#### 3.1 Présentation :

M. l'Adjointe-Gestionnaire présente la DBM n°1 pour vote. Elle concerne les écritures budgétaires suivantes :

Prélèvement sur les réserves du service général de 3500 € pour la réfection de la salle B29 (murs, sols et éclairages)

Ces travaux seront réalisés par les agents territoriaux

Prélèvement sur les réserves du service spécial SRH de 5000 € pour l'achat de matériel, de vaisselle

### 3.2 Commentaires

Les réserves permettent de rénover les salles en interne et mobilisent de ce fait moins de finances que si cette opération était dévolue à des entreprises extérieures.

### 3.3 Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

### 3.4 Acte n° 45

## V. Questions diverses

Les représentants des parents d'élèves ont déposé en date du 28 mars quatre questions pour le Conseil d'Administration. Elles sont les suivantes :

**1) Inquiétude de quelques parents suite aux résultats du brevet blanc, ces inquiétudes sont-elles le reflet des résultats pressentis au DNB ? Quels ont été les résultats ?**

Les résultats du DNB blanc sont toujours plus faibles que lors du DNB ou il est constaté une moyenne de 2 points supérieurs. Il n'en demeure pas moins que les résultats sont un peu plus faibles que lors des années antérieures.

Les exigences de ce nouveau DNB ont augmenté.

Parallèlement, il semble que les élèves de 3<sup>ème</sup> n'aient pas énormément travaillé pour préparer cet examen blanc. Un investissement supplémentaire des élèves de 3<sup>ème</sup> est demandé à moins de 3 mois du DNB.

**2) Sera-t-il possible lors de la réunion d'orientation du 4 avril, de préciser le niveau exigé pour valider l'obtention du DNB (couleurs qui permettent de valider les compétences qui « parlent » peu aux parents) ?**

C'est le conseil de classe qui validera les compétences des différents élèves. Un point sera fait avec les parents pour tenter d'éclaircir ce flou ambiant autour de la validation des compétences.

**3) Point en ce qui concerne le niveau des savoirs de base. Quelles seront notamment les suites données aux moyennes catastrophiques des élèves de 5<sup>ème</sup> lors des « dictées » en français ?**

Les niveaux de compétences en ce qui concerne les savoirs de base sont considérés comme faibles aussi bien en français qu'en maths. Cette situation s'explique notamment par l'arrivée au collège d'élèves ne maîtrisant pas toujours ces compétences, par les programmes qui ne permettent pas de revenir sur ces points ainsi que par le passage de 8 à 4 heures de français.



Peu de solutions pour le moment, cette situation mérite toutefois une réflexion plus poussée.

**4) Problème de sécurité lié à l'absence de passage clouté et de barrières à la sortie (côté portillon). Y a-t-il une possibilité de sécuriser la sortie notamment le soir, en canalisant les élèves vers un passage clouté face à ce portillon ?**

Une demande a été formulée par M. MONTEIL auprès de la mairie.

La mairie de Bonnétable et le Conseil départemental se renvoient la compétence, sans que rien n'aboutisse.

Au vue de la sécurité altérée du fait de la circulation mêlée d'autocars, de voitures et d'un nombre important de piétons à la sortie du collège, une demande sera formulée auprès des élus pour que la sécurité des élèves sur la voie publique soit améliorée voire garantie par une signalisation spécifique.

**Fin du C.A. à 20h50.**